

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-136001-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024  
D-2024/108**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

**Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

### **Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

## **Attribution d'aides en faveur de projets jeunesse. Subventions 2024. Adoption. Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs contractuels dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des jeunes bordelais.

La jeunesse est faite de milliers de visages, d'engagements, de situations, de goûts, d'ambitions, de talents, d'envies et de projets, et Bordeaux a besoin du regard, de l'action et des exigences de ses jeunes.

Le présent rapport a vocation à subventionner des projets qui concernent les jeunes âgés de 11 à 24 ans, qui représentent un quart de la population bordelaise. Cela fait de Bordeaux une ville de jeunes qui a nécessité à prendre en compte la particularité des trajectoires et des difficultés rencontrées par ces derniers et dernières.

Nous avons une responsabilité certaine, celle de les accompagner dans les moments clés de leur vie, celle de protéger leur future vie d'adultes des impacts liés aux dérèglements climatiques, celle de leur apporter les outils et moyens nécessaires pour qu'ils puissent se projeter et agir dans un monde incertain, et celle de les considérer comme une force apportant du dynamisme, du lien social, de la solidarité au service de toutes les générations.

Les associations partenaires de la Ville mènent, chacune dans son champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs. A ce titre, elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une politique publique de continuité éducative en direction des enfants et des jeunes bordelais qui se structure autour de trois orientations :

**S'informer, s'orienter et se déplacer** : L'objectif est de favoriser l'émancipation tout au long de la vie selon deux principes, proximité et bienveillance : soutenir l'emploi des jeunes, faciliter l'accès au logement, accompagner la gestion du budget et les aider dans leurs déplacements.

**S'épanouir et être en bonne santé** : Sensibiliser, prévenir et agir pour la santé des jeunes, proposer davantage d'espaces de rencontre conviviaux et gratuits. Favoriser un accès équitable à la culture et encourager les pratiques artistiques, proposer des lieux pour faire du sport et se divertir, en accès libre. Adapter l'offre de loisirs en direction des jeunes.

**S'engager et participer au changement** : Reconnaître la place et les talents des jeunes dans la ville, favoriser leur engagement, soutenir leurs projets, parvenir à les mobiliser dans les processus de décisions politiques ; aider les jeunes, dans leur diversité, à exprimer leurs besoins.

Je vous propose aujourd'hui d'attribuer la somme de **34 000 euros**, prévue au budget primitif 2024 et de la répartir de la manière suivante :

**Association La petite sœur : 30 000 euros**

Aide à l'expérimentation de diversification des usages de l'auberge de jeunesse en partenariat avec les centres d'animation. Offre d'hébergement, d'espaces de vie et d'accompagnement pour des jeunes majeurs en difficulté afin de faciliter leur parcours d'insertion. Aide complémentaire à la subvention des affaires culturelles.

**Association des Centres d'Animation de Bordeaux : 3 000 euros**

Soutien pour l'organisation d'une Break Dance en clôture du Printemps des Expressions Jeunesse. Événement dédié aux jeunes d'horizons divers dont le but est de les accompagner pour donner à voir leurs talents et créer des déclics autour de cette nouvelle discipline aux Jeux Olympiques.

**Association Médusyne : 1 000 euros**

Soutien à l'organisation d'une soirée mêlant projection d'un documentaire et d'une table ronde en présence de la réalisatrice. L'initiative vise à sensibiliser les jeunes (15-25 ans) aux

problématiques des violences conjugales, en mettant en place l'accès gratuit au moins de 18 ans.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2024 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2022.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2023 – Compte 65748 – Fonction 020.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver l'attribution de ces subventions ;
- Signer une convention si nécessaire ;
- Décider le versement de la somme au profit des associations.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES  
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie SCHMITT**

ANNEXE : Valorisation des aides en nature

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2024 SUR LA BASE DES MONTANTS 2022</b>
MEDUSYNE	847,00
LA PETITE SOEUR	966,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	853 118,00